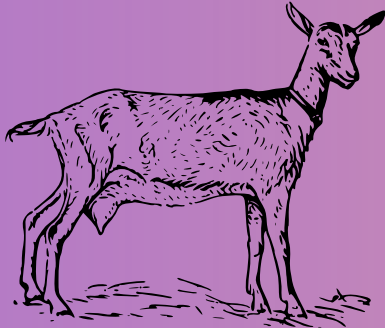




# FCO : SÉROTYPES 8 ET 3 &

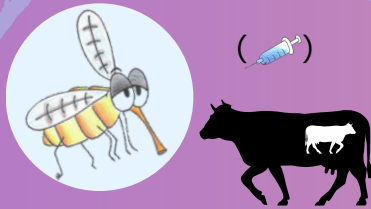


## MHE

3 Maladies :

- ∞ virales
- ∞ non contagieuses
- ∞ non transmissibles à l'Homme

### MODES DE TRANSMISSION

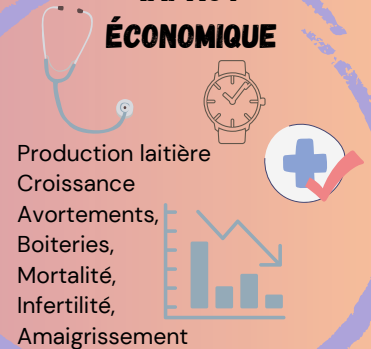


FCO sérotype 8 et sérotype 3  
voie placentaire possible

### ACTIVITÉ DES CULICOÏDES



### IMPACT ÉCONOMIQUE



# VACCINEZ DÈS QUE POSSIBLE

## POURQUOI ?

Car aucun traitement n'existe contre ces virus ; on ne peut traiter que les symptômes.

D'après l'ANSES, même en urgence, la vaccination a un intérêt et diminue les signes cliniques.

## QUELS ANIMAUX ?

**Ovins** : à partir de 2,5 à 3 mois en fonction du vaccin utilisé (sérotype 8 de la FCO) et de 1 mois (sérotype 3 de la FCO)

**Bovins** : à partir de 2,5 mois (sérotype 8 de la FCO) et de 2 mois (MHE et sérotype 3 de la FCO)

**Caprins** : pas de vaccin testé pour cette espèce ; rapprochez-vous de votre vétérinaire.

## DÈS QUE POSSIBLE

Idéalement en amont de la période d'activité vectorielle

Avant la mise à l'herbe :

- meilleure contention
- pas encore de contact avec les vecteurs

Il est recommandé :

- Bovins : attendre 1 mois après la saillie
- Ovins : éviter 15 jours avant et 1 mois après la lutte
- En dehors du mois précédant la mise-bas

## QUAND ?

**MHE** : selon les données actuelles, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas

**FCO 3, 4 et 8** : injections simultanées sous l'entière responsabilité du vétérinaire sanitaire, qui peut émettre un avis défavorable

## ON NE VACCINE QUE DES ANIMAUX EN BONNE SANTÉ

- ✓ Alimentation
- ✓ Complémentation
- ✓ Gestion des parasites
- ✓ Hygiène dans l'élevage
- ✓ Réduction du stress lors des manipulations

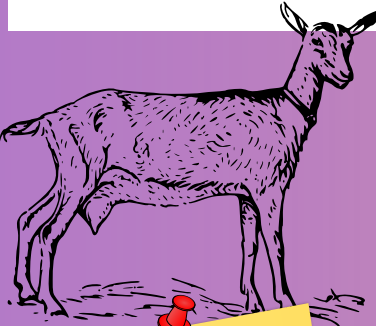


Comme tout vaccin, une fièvre peut survenir dans les jours suivant l'injection ; c'est le signe d'une réponse immunitaire.

**Ces vaccins ne sont pas à l'origine de la maladie.**

## QUELS RISQUES ?





**RAPPEL**  
Depuis le 12 août 2024, en cas de suspicion clinique de FCO et/ou de MHE, l'Etat prend en charge:

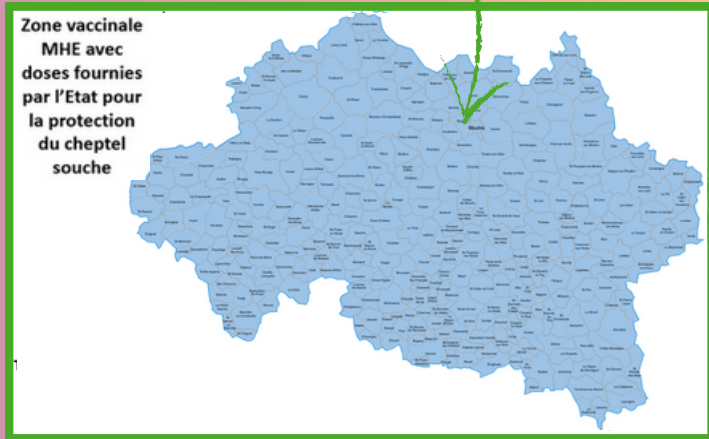
- 1 déplacement
- 3 prélèvements
- 3 analyses PCR

Maladies	Vaccins (noms déposés)	OVINS		BOVINS	
		Protection du cheptel souche	Protection du cheptel souche	Certification aux échanges	
	Réalisés par	Éleveur ou vétérinaire	Éleveur ou vétérinaire	Vétérinaire SANITAIRE	
FCO Sérotype 8	BTV Pur 4 et 8	✓	✓	✓	✓
	SYVAZUL 4 et 8	✓	✗	✗	✗
	BLUEVAC 8	✓	✓	✓	✓
MHE	HEPISOVAC	✗	✓	✓*	✓*
FCO Sérotype 3	BULTAVO 3	✓	✓	✓*	✓*
	BLUEVAC 3	✓	✓	✗	✗

\* Sous réserve des accords avec les Etats Membres

✓ À la charge de l'éleveur      ✓ Pris en charge par l'Etat (jusqu'au 31/01/2025)

**Contactez votre vétérinaire sanitaire dès les premiers signes cliniques évocateurs de FCO / MHE**



La prise en charge du vaccin contre la MHE est assurée par l'Etat pour tous les élevages de la zone vaccinale. Cela signifie que depuis le 16/12/2024 le département de l'Allier peut avoir accès à la gratuité des vaccins.

**FCO – SÉROTYPE 8**  
Forte circulation dans l'Allier

**MHE**  
Pas de foyer détecté dans l'Allier à ce jour. La moitié du département en zone régulée

**FCO – SÉROTYPE 3**  
Pas de foyer détecté dans l'Allier à ce jour

\*Foyer : élevage avec présence d'au moins un animal malade, confirmée par une analyse PCR positive

**CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SANITAIRE**  
La vaccination doit au plus tôt faire l'objet d'un échange avec votre vétérinaire sanitaire pour évaluer la période la plus propice pour vacciner vos animaux en prenant en compte le contexte particulier de votre élevage

